



## Commission des Pétitions

### Procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2018

#### Ordre du jour :

1. Adoption du projet de projet de procès-verbal de la réunion jointe du 25 octobre 2017
2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
3. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

\*

#### 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion jointe du 25 octobre 2017

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté.

#### 2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique

*Demande de pétition publique 937 - Transports AVL, CFL, LUXTRAM, TICE, RGTR*

La Commission demande au pétitionnaire de préciser l'intitulé et de développer davantage sa motivation.

*Demande de pétition publique 938 - Solutions visant à améliorer les passages pour piétons*

Le pétitionnaire est invité à préciser son texte étant donné qu'il parle tantôt de passage pour piétons, tantôt de passages à niveau qu'il convient de protéger.

*Demande de pétition publique 939 - Complément familial pour les familles recomposées frontalières*

La Commission demande au pétitionnaire d'expliquer dans quelle mesure le traitement des familles recomposées des travailleurs frontaliers est jugé scandaleux et injuste.

*Demande de pétition publique 940 - Réforme du congé du secteur privé*

M. le Président rappelle qu'un débat public au sujet de la pétition 762 - Congé payé légal d'au moins 30 jours pour tout le secteur privé s'est tenu le 27 mars 2017.

La Commission décide d'envoyer le procès-verbal du débat au pétitionnaire et de lui demander si, sur base de ce procès-verbal et de différentes mesures prises entre-temps par le gouvernement dans le domaine du congé, il souhaite toujours maintenir sa demande.

*Demande de pétition publique 941 - Fir eng Revisioun vun der Reform vun der Assurance-Dépendance - Pour une révision de la réforme de l'assurance dépendance*

La Commission décide d'envoyer à la pétitionnaire la pétition 781 - Contre la réduction des prestations de la caisse dépendance avec la prise de position gouvernementale pour savoir si cette dernière couvre l'objet de la demande de pétition publique 941.

*Demande de pétition publique 942 - Die Erbschafts- und Schenkungssteuer abschaffen. Absolut keine Steuer auf Immobilien, Ländereien und andere versteuerte Wertanlagen. z.B. Haus und Grundstücke von den Eltern*

La Commission demande au pétitionnaire de formuler sa requête en un langage approprié.

*Demande de pétition publique 943 - Contrôle biannuel obligatoire de la vision oculaire à déposer dans les papiers de la voiture*

La Commission se prononce en faveur de la recevabilité de la demande de pétition publique 943.

*Demande de pétition publique 944 - L'obligation de marquer sur l'étiquette les pesticides utilisés.*

Le pétitionnaire est invité à préciser qu'il revendique l'étiquetage des fruits et légumes.

*Demande de pétition publique 925 - Rétablir la ligne de bus n°16 sur l'avenue J.F.Kennedy - direction Aéroport Findel*

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 925.

*Demande de pétition publique 926 - Ofschafe vum Freedefeier op Nationalfeierdag  
Demande de pétition publique 933 - Interdiction d'utilisation et de vente de pétards et de feux d'artifice pour le réveillon du nouvel-an*

Les textes reformulés des demandes de pétition publique 926 et 933 trouvent l'approbation de la Commission.

*Demande de pétition publique 936 - Pour la liberté de choix du nom de famille des*

*époux en cas de mariage*

La Commission émet un avis favorable au sujet de la recevabilité de la demande de pétition publique 936.

*Demande de pétition publique 913 - Transparence pour stopper net les entreprises frauduleuses de construction*

La Commission demande au pétitionnaire de remplacer le terme « de plus en plus de citoyens » par celui de « certains citoyens ».

*Demande de pétition publique 908 - Bei engem „retour forcé“ bei engem Kand soll méi opgepasst ginn*

En mains le texte reformulé de la demande de pétition publique 908, les membres de la Commission donnent leur accord de principe sous réserve du remplacement du terme « Mir, Mindchangers » par une formulation neutre.

### 3. **Divers**

M. le Président rappelle qu'il existe un consensus sur le principe de demander périodiquement quelles sont les démarches effectivement entreprises par le Gouvernement dans le cadre de l'instruction de chacune des pétitions ayant fait l'objet d'un débat public. La réponse du Ministre est transmise au pétitionnaire qui est invité à faire savoir s'il est satisfait des suites données par le Gouvernement à sa pétition, d'une part, et de la façon dont a été instruite sa pétition au sein de la Commission, d'autre part.

Après un échange de vues la Commission décide de poursuivre l'analyse de ce point sur base d'un questionnaire.

Luxembourg, le 31 janvier 2018

Le Secrétaire-Administrateur,  
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président de la Commission des Pétitions,  
Marco Schank